



**Budget 2008**  
Total : 10 529 680 €  
Fonctionnement : 5 068 384 €  
Investissement : 5 461 296 €

## Élections municipales 1 tour Élections cantonales 2 tours

### Élections municipales

Le **dimanche 9 mars 2008**, les électeurs boscéens seront appelés à élire pour 6 ans les 29 membres du conseil municipal. Les habitants auront le choix entre deux listes. **Il n'y aura pas de 2<sup>e</sup> tour** puisque c'est la liste ayant la majorité des voix qui remportera les élections.

### Élections cantonales

Avec plusieurs listes en concurrence sur le canton de Bouaye, **les élections cantonales se feront en 2 tours : les 9 et 16 mars**. Le conseiller général sera élu pour 6 ans.

### Vote par procuration

Si vous ne pouvez vous déplacer, vous avez le droit de vous faire représenter le jour de l'élection par un électeur de votre choix. Ce dernier doit être inscrit dans la même commune que vous mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote. Pour effectuer les démarches, adressez-vous : à la Gendarmerie, au Commissariat de Police ou au Greffe du Tribunal d'Instance. Un formulaire, incluant une attestation sur l'honneur, sera à remplir. Pièce à fournir : un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...). **Dépêchez-vous**, car l'instance auprès de laquelle vous aurez établi votre demande de procuration devra l'adresser à la Mairie pour enregistrer avant le scrutin ■



## Budget 2008 : projet de ville, projet de vie

Le 31 janvier dernier, le Conseil municipal a voté le budget primitif 2008. D'un montant total de 10 529 680 €, il permet à la Ville de mener à bien ses projets dans les domaines suivants : affaires scolaires, jeunesse, communication, animation, culture, sport, action sociale.

**A**vec 5 461 296,91 € consacrés à l'investissement, **l'accent est mis sur le sport avec la construction du nouveau complexe sportif de Bellestre**. Sans oublier l'agrandissement de l'accueil périscolaire, la réhabilitation de l'Hôtel de Ville ou l'entretien du domaine de la Mévellière.

Les 5 068 384 € alloués au fonctionnement de la collectivité permettront notamment d'entretenir les bâtiments communaux, d'acheter les produits alimentaires des restaurants scolaires, dont la fréquentation est en hausse, et de prendre en charge le transport des collégiens vers les communes voisines, dans le cadre de leurs cours d'éducation physique pour 70 000 €. Avec 39 000 € dédiés aux fêtes et cérémonies, la Ville participe activement à l'animation culturelle en commandant et produisant des spectacles (théâtre, concert) tout au long de l'année.

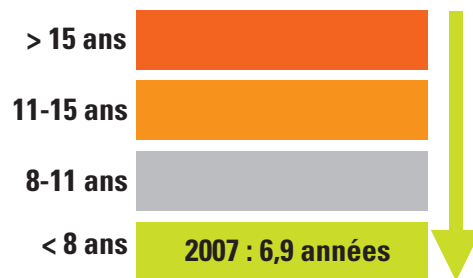
Il a été décidé par ailleurs de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de 2003. **Bouaye se situe parmi les communes à faible potentiel fiscal. Il s'élève en effet par habitant à 814 € alors que pour les communes entre 5 000 et 10 000 habitants, la moyenne est de 1039 €.**

### Situation de la dette : deux indicateurs

La dette a fortement diminué et est aujourd'hui très faible (1 396 776,89 € d'emprunts mobilisés).

**1) Encours de la dette par habitant** : il est passé de **776 € en 2001 à 606 € en 2006** [Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi].

### 2) Capacité de désendettement ■



La capacité de désendettement d'une commune traduit la solvabilité de celle-ci c'est-à-dire sa capacité à rembourser sa dette. Ce ratio s'exprime en nombre d'années. Plus le chiffre est bas, plus la solvabilité de la commune est grande.

# Répartition des dépenses sur 100 € (cumul investissement et fonctionnement)

## Les principaux points du budget 2008 :

### Affaires scolaires

- Prise en charge du transport des collégiens vers les communes environnantes dans le cadre de leurs cours d'éducation physique (70 000 €).
- Agrandissement de l'accueil périscolaire, qui accueille aussi les enfants de 3 à 5 ans du centre de loisirs, le mercredi et durant les vacances scolaires.
- Augmentation du temps de travail pour répondre aux besoins de garde des familles.
- Hausse du nombre d'heures des ASEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles) sur temps scolaire. Une ASEM sera présente à temps complet dans chaque classe.
- Prise en charge du temps de travail pour l'agent handicapé, qui assure une permanence dans les bibliothèques des écoles publiques.

### Jeunesse

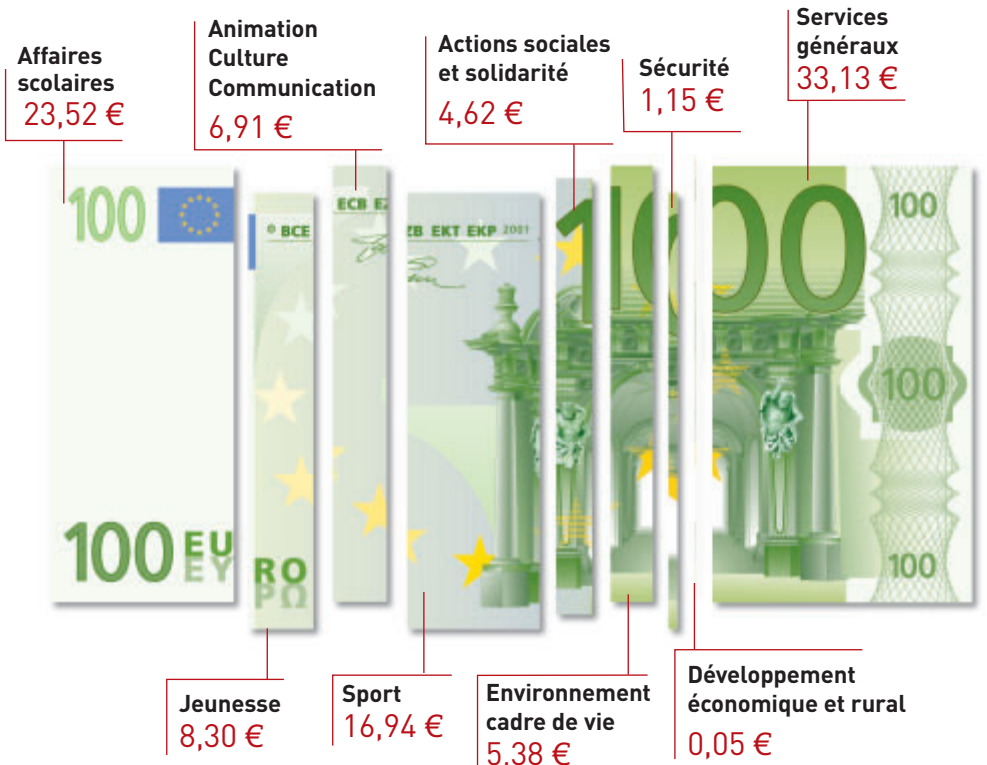
- Nouveau local pour la maison AJIR (structure d'aide aux projets des 16-25 ans) qui intégrera la Maison de la Santé et des Services Publics.
- Création d'une aire de jeux pour enfants dans l'espace vert du Centre de Loisirs, rue du Stade.
- Constitution d'un groupe de travail pour définir des pistes s'intégrant dans le Projet Local de Prévention. Fin 2008, le groupe proposera un programme d'actions sur 3 ans afin de prévenir et de réduire les comportements à risque, pouvant blesser, tuer ou mettre la santé des jeunes et celles des autres en péril.

### Action sociale et solidarité

- Construction de la Maison de la Santé et des Services Publics autour de la Place du Marché, près du logement foyer pour personnes âgées Bel-Air et du Cabinet Médical.

### Culture et communication

- Construite à la fin des années 60, la salle Eugène Lévêque sera réhabilitée : travaux d'isolation, d'électricité et remplacement de la chaudière.
- Renouvellement de l'ensemble du matériel et du réseau informatique de la bibliothèque (20 000 €).
- Augmentation de 20% de temps de travail pour la création d'un service culturel et la mise en place d'une saison culturelle.



### Sport

- Espace sportif de Bellestre : frais d'études des architectes pour la préparation du dossier de consultations des entreprises.

### Environnement et cadre de vie

- Chemins pédestres réalisés fin 2007 + actions agenda 21.
- Entretien et réhabilitation du domaine de la Mévellière. Faisant partie du patrimoine communal, la commune assure l'entretien de ses bâtiments.

### Sécurité

- Semaine Boscéenne de la sécurité routière.
- Action de prévention routière dans les écoles.



En décembre 2005, la commune a acquis le vaste domaine de la Mévellière comprenant bâtiments, bois (54 ha), terres et étangs.

### Développement économique et rural

- Installation d'exploitations agricoles aux landes Bigot.
- Poursuite de la commercialisation ZAC des Ormeaux ■

## D'où viennent les recettes ?



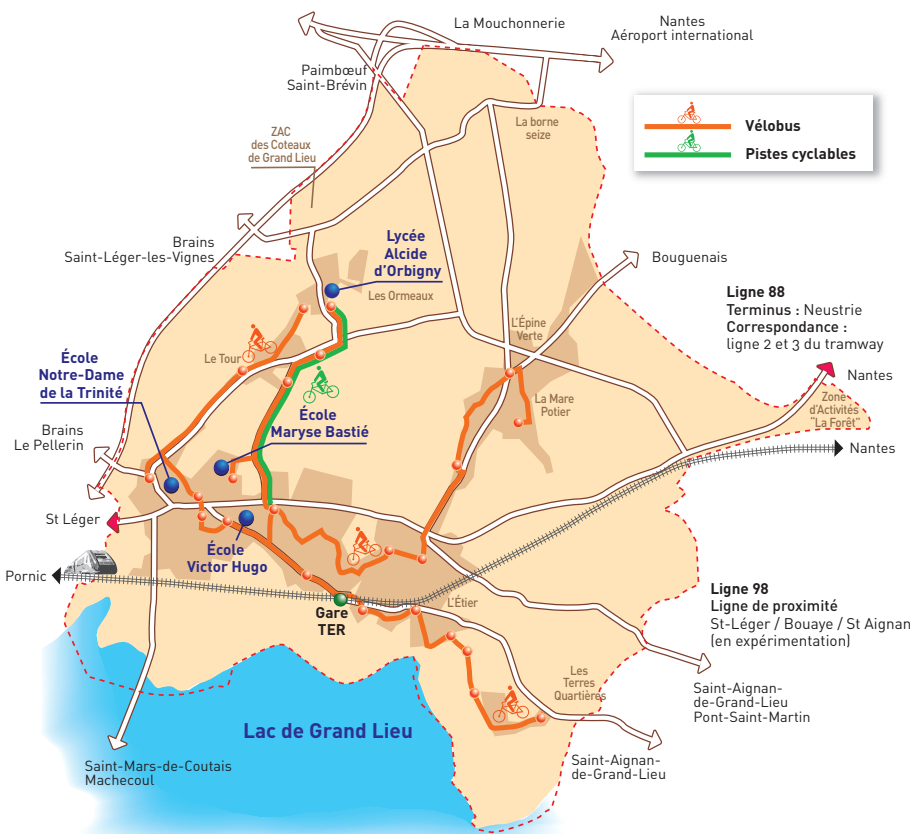
# Quelle place pour le vélo dans la ville ?

## Qui aménage les pistes cyclables ? La Ville ou Nantes Métropole ?

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, Nantes Métropole exerce 9 compétences obligatoires dont les transports et les déplacements urbains de l'agglomération. Ainsi, en concertation avec Nantes Métropole, responsable de l'aménagement du réseau cyclable, Bouaye favorise les déplacements dits « doux » (vélos, piétons) en participant à la création d'aménagements sécurisés, au développement de continuités cyclables et à la résolution des problèmes de circulation rencontrés. Les élus communautaires ont voté le Plan de Déplacements Urbains 2000-2010 qui prévoit de nombreuses actions pour encourager la pratique cycliste en ville et au quotidien. Il s'agit de poursuivre l'aménagement du réseau cyclable afin de favoriser la circulation des vélos, d'accroître la sécurisation des emplacements de stationnement et la sécurité routière en générale et de communiquer pour

inciter à l'usage du vélo. Pour se donner les moyens de cette ambition, les élus ont approuvé un nouveau schéma directeur en juin 2003 qui prévoit la réalisation d'un réseau cyclable de 846 km.

Bien que n'ayant pas la compétence voirie, le Maire reste détenteur des pouvoirs de circulation et d'organisation des transports. La Ville est l'autorité investie du pouvoir de police, c'est elle qui conserve la possibilité d'ouvrir les voies aux vélos et aux automobiles. La Ville est aussi l'autorité compétente pour solliciter Nantes Métropole et obtenir de nouveaux aménagements s'inscrivant bien sûr dans une politique globale appliquée aux 24 communes. Avec 350 kilomètres de voies cyclables et 4 900 appuis-vélos, la métropole nantaise est bien équipée. Le rôle de la Ville est de veiller à ce que les futurs aménagements ne profitent pas qu'aux communes plus importantes ■



## 3 Questions à...

Jean-Claude VOIRPY,  
bénévole de l'association Place au vélo

### Comment penser les projets d'aménagement de circulation ?



Les projets d'aménagement de circulation ne prennent en compte le plus fréquemment que la voiture comme moyen de transport. Pourtant 50 % des déplacements urbains font moins de trois kilomètres. Ils pourraient donc se réaligner autrement.

L'association Place au Vélo qui regroupe les usagers de la bicyclette dans l'agglomération nantaise revendique une prise en compte des cyclistes. Le vélo, « déplacement doux », est bon pour l'environnement et la santé.

D'ailleurs la saturation de la voirie, les problèmes de pollution, l'impact de la sédentarité sur la santé font évoluer les mentalités et envisager les modes de déplacement dits « doux ».

Leur mise en place nécessite de penser à l'inverse de la manière habituelle en commençant par les agencements pour les déplacements lents : le trajet le plus direct, le plus économique en termes d'effort à fournir et le plus sûr, en consultant les cyclistes. Ensuite, intégrer le trafic motorisé qui pose plus de contraintes en termes d'infrastructures.

### La Ville de Nantes est assez bien pourvue en voies cyclables. Pourquoi, lorsqu'on s'en éloigne, les équipements se raréfient-ils dans les autres communes ?

La carte des « continuités cyclables » fait apparaître que la densité des aménagements, bandes et pistes cyclables diminue très fortement dès que l'on s'éloigne du centre de l'agglomération.

### Plusieurs raisons possibles à cela, parmi lesquelles :

- la communauté urbaine n'a pas pris suffisamment en compte la liaison entre les communes pour aménager des liaisons protégées pour les cyclistes,
- la demande existe, mais est trop souvent individuelle et non organisée collectivement,
- des problèmes environnementaux moins pressants en périphérie.

### Quelles sont les solutions techniques préconisées par l'association pour améliorer la sécurité des cyclistes ?

#### Il faudrait :

- éviter de partager le même espace que les véhicules à moteur, et prévoir donc des bandes cyclables quand le trafic est ralenti et des pistes cyclables en campagne,
- sécuriser les carrefours par des sas qui permettent aux cyclistes de se trouver en avant des voitures (danger des véhicules qui tournent à droite),
- généraliser les zones 30 et tous les dispositifs visant à pacifier le trafic tels que les ralentisseurs ou encore les by-pass (passage latéral entre la chicane et la bordure de la chaussée),
- mettre en application le Code de la rue, qui fait plus de place que le Code de la route aux piétons et cyclistes.

### Nous préconisons de rendre l'usage du vélo plus efficace et plus pratique avec plus de :

- contre-sens cyclables.
- appuis-vélos
- possibilités de mettre son vélo dans les transports en commun.

Bref, un changement dans la manière d'appréhender les déplacements à l'intérieur de la communauté urbaine, en n'oubliant pas qu'un vélo de plus, c'est une voiture de moins sur la route. C'est moins de pollution, de bruit, de stress pour tous et une meilleure santé pour les cyclistes ■



## Pose de la première pierre de la Maison de la Santé et des Services Publics

La cérémonie de pose de la première pierre de la Maison de la Santé et des Services Publics s'est tenue le Jeudi 8 février, Place du Marché, en présence de Madame le Maire, du président et du directeur d'Atrealis promotion, du directeur général de la Nantaise d'habitation et des représentants des futurs utilisateurs des locaux. D'un montant total de 1 358 137€ TTC, la Maison de la Santé et des Services Publics accueillera non seulement des professionnels libéraux du secteur de la santé (kinésithérapeute et dentiste) mais également le Centre de Soins Infirmiers, le Centre d'Accueil et de Permanence des Soins (le 15), les permanences de la CPAM et de la CAF ainsi que la Maison AJIR (Point Informations et Initiatives Jeunes), afin d'évoluer vers un renforcement du service de proximité ■

## Emplacement des bureaux de vote



## 4 373 électeurs en 2008

249 personnes se sont inscrites pour 2008 sur les listes électorales de Bouaye, contre 487 il y a un an, à la même époque. Ce chiffre était exceptionnel, 2007 étant l'année des élections présidentielle et législative. Les jeunes de 18 ans, inscrits d'office, représentent à eux seuls 36% des nouvelles inscriptions. 4 373 électeurs seront donc attendus pour les élections municipales du 8 mars prochain alors qu'ils n'étaient que 3 676 en 2001. A noter que cette année, pour la première fois, les résidents boscéens issus des pays membres de la communauté européenne pourront voter aux élections municipales. Bouaye compte 4 électeurs européens ■

## Refonte des bureaux de vote

En raison du nombre croissant d'habitants sur la commune et des nouveaux inscrits sur les listes électorales, la ville a réorganisé en 2007 l'emplacement de ses bureaux de vote pour faciliter la mobilisation des Boscéens. Vous trouverez ci-contre le découpage de la commune par secteur et les différents lieux de vote qui correspondent. Vérifiez bien le numéro et l'adresse de votre bureau qui se trouvent sur votre carte électorale ■

Ouverture des bureaux de vote : 8 h - 19 h\*

\* Sous réserve de modifications préfectorales



## Repas des aînés

C'est le 3 avril 2008 à la salle de l'Héraudière, à Saint-Aignan de Grandlieu, que se déroulera ce rendez-vous convivial et festif. La Ville de Bouaye invite toutes les personnes nées avant le 31 décembre 1938 et leurs conjoints. Un service de transport sera assuré par deux cars. Les horaires de passage et les points d'arrêt sont indiqués sur l'invitation personnelle qui a été adressée le 22 février. Si vous êtes concernés et n'avez pas reçu votre invitation, merci de contacter rapidement la mairie au 02 51 70 55 55. Pour nous permettre d'organiser cette fête dans les meilleures conditions, si vous souhaitez participer au repas, merci de nous retourner en mairie le coupon réponse **avant le 14 mars 2008. Toute réponse parvenue après cette date ne pourra pas être prise en compte** ■

### Menu

Canapés  
Salade Périgourdine,  
Saumon Sauce Champagne,  
Filet mignon à la graine de moutarde  
et ses Petits légumes du Marché,  
Assiette de Fromages du Marché,  
Charlotte aux poires et son Coulis  
de fruits rouges,  
Café et son petit chocolat

### Vins

Kir pétillant  
Muscadet Côtes de Grandlieu,  
Cabernet Rouge et Eau Minérale.

## 2<sup>e</sup> Foulées d'Herbauges : 3 courses ouvertes à tous les participants



Samedi 15 mars 2008, de 15h à 18h, l'Herbauges Athletic Club (HAC) vous invite à venir nombreux pour encourager et participer à l'une des 3 courses au programme de la seconde édition des Foulées d'Herbauges. Au départ du complexe sportif des Ormeaux, cette épreuve pédestre sur route est l'une des rares manifestations sportives de la commune ouverte à toutes et à tous, licenciés ou non, nés avant 2002. Elle bénéficie par ailleurs d'une excellente fréquentation des coureurs départementaux et régionaux.

Le 1<sup>er</sup> départ sera donné à 15 h pour un 10 km réservé aux hommes nés avant 1993. Le 2<sup>e</sup> départ, à 16 h 15, sera destiné aux femmes nées avant 1995 pour une

distance de 5 km. A 17 h, des courses réservées aux jeunes se dérouleront sur la piste sur une distance de 1 000 m.

Plus de 500 coureurs sont attendus pour cette après-midi sportive qui nécessite l'aide de 100 bénévoles de l'HAC, de 12 motocyclistes du Moto Club d'Herbauges et des secouristes.

La circulation automobile se fera dans le sens de la course et sera limitée aux riverains suivant le plan de circulation qui leur sera diffusé.

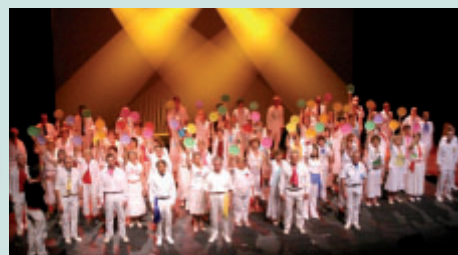
**Tous les renseignements pratiques (plan de circulation, horaires et arrêt de la TAN) ainsi que les modalités d'inscription sont disponibles sur le site de l'HAC : [www.herbauges-ac.org](http://www.herbauges-ac.org)** ■



### « Fantaisies d'hiver »

Les 2 et 3 février 2008, la 4<sup>e</sup> édition du festival « Fantaisies d'hiver » a fait salle comble pour le plus grand plaisir des enfants, adolescents et adultes. Organisé par la Caravane c<sup>ie</sup> et soutenu par des bénévoles et par la Ville de Bouaye, ce festival a permis à 5 spectacles humoristiques et variés de ravir le public ■

### « Mélodie en Retz » : une belle trentenaire boscéenne !



Depuis son arrivée à Bouaye, « Mélodie », comme on l'appelle entre nous, a grandi, est passée d'une enfant un peu inconsciente et curieuse, à une ado un brin rebelle... Jeune adulte, elle a fait ses choix, et aujourd'hui, elle assume sa belle trentaine, épanouie !!!

Il y a des anniversaires pour lesquels on a envie de s'entourer de tous ceux qui nous ont aidés à nous construire : de nombreux Boscéens font partie de ces personnes qui sont venues chanter à Mélodie en Retz, ou qui, par leurs applaudissements, ont encouragé « la p'tite chorale » à poursuivre sa... voix !!! Les 90 choristes de Mélodie seront sur la magnifique Scène de l'Odyssee, à Orvault, pour 2 spectacles uniques, à 17 h et à 21 h, le 19 Avril 2008.

Nous serons ravis et touchés de partager avec vous notre « crumble » de chansons, de musiques (4 musiciens !), de mises en scènes et de surprises ! ■

**Tarifs : adultes : 13 €, enfants (- 15 ans) : 6 €**

**Réservations par téléphone ou par mail : 02.40.65.57.06 (pour le spectacle de 17h00) ou 02.40.31.39.59 (pour le spectacle de 21h00) ou <http://www.melodieenretz.net>**

**N.B. : Pour faciliter votre déplacement sur Orvault, la municipalité met à votre disposition le mini-bus.**

## Nouvelles Activités

**Boucherie et charcuterie  
traditionnelle**  
**Mme PRAUD & M. BAA**


Ouvert de 8 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30 du mardi au samedi et le dimanche de 9 h à 13 h. Spécialité bouchère, pâtisserie (le dimanche) et viandes issues de producteurs régionaux ■

**Coralie Couture**

Réalisation de retouches de vêtement sur mesure et d'ameublement.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, de 15 h à 18 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

**13 route  
des Mares.**

**Contact :**  
**Coralie Guellec au**  
**06 14 25 32 93 ■**


**Laboratoire BODY NATURE**

Catherine Baret vous propose une gamme de produits d'entretien de cosmétiques, d'huiles essentielles et des compléments alimentaires biologiques et écologiques. Elle vous reçoit à son domicile ou vient chez vous pour faire découvrir ses produits. Et vous conseiller.

**Contact : 02.40.32.62.42 ou 06.32.35.41.21**  
**email : catherinebaret@neuf.fr ■**


**La sécurité dans les transports, c'est aussi  
une question de comportement**


La sécurité des jeunes dans les transports dépend de leur comportement. Ils en ont pris conscience lundi 23 janvier grâce à l'intervention de 3 bénévoles de l'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) qui, pendant toute la matinée, ont organisé des opérations d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté.

Commandée par Nantes Métropole, en charge des transports scolaires pour toutes les communes membres, cette opération a permis aux 96 élèves de CM2 de Bouaye et de St-Léger-les-Vignes d'apprendre :

- les règles pour une traversée de la chaussée sans danger,
- à monter dans le car en toute sécurité,
- à évacuer un autocar en moins de 30 secondes lorsque celui-ci est en feu ou a fait un chavirage latéral. En cas d'incendie, les élèves n'ont en effet que très peu de temps pour sortir avant d'être victimes d'asphyxie.

En outre, le thème du transport scolaire faisant partie de la vie quotidienne de l'élève permet d'aborder de

manière pratique l'éducation à la citoyenneté. Ainsi, pendant la 1<sup>re</sup> partie de la matinée, les élèves ont visionné un film présentant les efforts faits par la collectivité pour en assurer l'organisation et le fonctionnement. Comprendre les contraintes des conducteurs, des entreprises, des organisateurs, écouter et être écouté, tout ceci concourt à la formation du sens civique et favorise le développement d'un comportement adapté.

D'ici la fin de l'année scolaire, l'ANATEEP a encore 2 500 enfants à former sur l'ensemble de l'agglomération ■

**La fréquentation des structures enfance  
et jeunesse progresse**
**Centre de loisirs**

Avec 5 504 journées enfants contre 5 029 en 2006, le **Centre de Loisirs enregistre pour 2007 une fréquentation en augmentation de 9,4 %.**

**Périscolaire**

En hausse également de 22,6 %, la fréquentation de l'Accueil Périscolaire des Épinettes. 16 926 heures ont été réalisées en 2007 contre 13 803 en 2006. L'évolution des effectifs impose de réfléchir à une nouvelle organisation des espaces pour préserver l'accueil des enfants dans de bonnes conditions. **Pour répondre à la demande croissante des familles**, le Conseil municipal a voté le 31 janvier dernier un budget pour **l'extension des locaux situés 4 rue des Épinettes** (environ 140 m<sup>2</sup> supplémentaires). Cet espace sera consacré à l'accueil périscolaire et au Centre de Loisirs pour les enfants de 3 à 6 ans.

**ELIJ (Espace Loisirs Initiatives Jeunes)**

En ce qui concerne l'ELIJ, on constate que les jeunes ont utilisé la structure en 2007 beaucoup plus sur les temps d'accueil que sur les temps d'activités.

**Inscriptions pour les activités proposées durant les vacances de Pâques du 14 avril au 25 avril.**

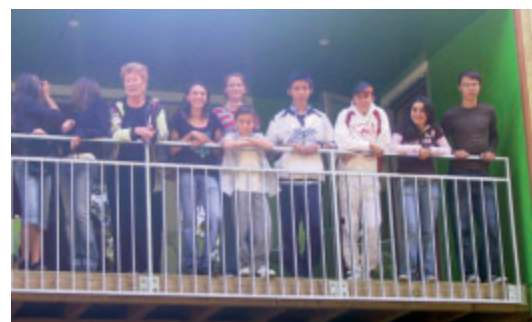
- **Centre de loisirs et stages :** pour les

enfants de 3 à 10 ans, mercredis 19 et 26 mars au SEJA (Service Enfance Jeunesse Animation) : 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30. Une plaquette d'information sera diffusée au sein des écoles.

- **L'ELIJ :** pour les jeunes de 11 à 15 ans, mercredis 2 et 9 avril de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00. Samedi 5 avril de 13h30 à 18h00. Le programme d'activités sera envoyé aux adhérents et disponible dans tous les lieux publics

**Autres Infos SEJA**

A compter du 6 mars 2008, la maison AJIR tiendra une permanence de 12h30 à 14h00 tous les jeudis au sein du Lycée d'Orbigny. Le jeudi 17 avril au Centre de loisirs : journée avec l'association Angevine « Graine de Citoyen » [jeux coopératifs autour du respect]. Stage de découverte de l'activité équestre en partenariat avec le Lycée Brottier. **Renseignements à l'espace jeunes du SEJA. Tél. 02 40 32 65 03 ■**



## Programmation culturelle des écoles : les élèves s'embarquent pour un voyage poétique et musical

Chaque année, la Ville organise une semaine culturelle en direction des 780 élèves des écoles maternelles et primaires de Bouaye. Du 7 au 11 avril, les élèves du CP au CM2 découvriront l'histoire du Steeldrum en musique et en images, pendant que les maternelles riront devant les mensonges de Pinocchietta, spectacle dans la lignée de la Commedia dell'arte.

Pour les élèves des écoles primaires les 10 et 11 avril 2008 :

### « LE CHANT DES BARILS » Compagnie Matu vu

Dans « Le Chant Des Barils », la musique se mêle à la vidéo pour raconter les origines du Steeldrum, percussion mélodique fabriquée à partir d'un baril de pétrole sur l'île de Trinidad (Caraïbes). Le spectacle retrace l'histoire de ces rythmes forgés dans la douleur de l'esclavage et du déracinement : la salsa, la biguine, la samba, le reggae, le blues... La rencontre de l'Europe et de l'Afrique sur ces terres d'outre-mer



marque le début de nouveaux mélanges musicaux. Et forme la culture caribéenne issue de l'histoire postcoloniale. Le spectacle est un enchaînement de tableaux, dans lesquels la musique est jouée sur scène en synchronisation avec des séquences vidéo tournées à Trinidad et à

Tobago. Pour découvrir la bande-annonce du spectacle, rendez-vous sur : [www.myspace.com/lechantdesbarils](http://www.myspace.com/lechantdesbarils) ■

Pour les élèves des écoles maternelles les 7 et 8 avril 2008

### « PINOCCHIETTA, TÊTE DE BOIS » Compagnie Bel Viaggio



Pinocchietta n'est autre que la petite sœur de Pinocchio. Comme lui, le bois qui servit à la fabriquer est un bois magique qui a la particularité de rire et de parler. Pinocchietta est évidemment enthousiaste, malicieuse, pleine de vie, rêveuse et pleine de mensonges. Criquet, son marionnettiste, est un peu magicien et surtout très Italien. Il voudrait bien présenter son nouveau spectacle de marionnettes mais pour lui, tout marche de travers. Nos deux compères vont donc de ville en ville, de village en village, de place en place pour raconter leurs aventures et leurs embrouilles à travers le monde. Au cours de ce voyage poétique, ils apprennent à se découvrir et à s'approprier l'un et l'autre ■

Toujours à l'attention des jeunes publics

### « Les voisins font un cirque le dimanche »

La ville de Bouaye propose un spectacle de 45 minutes pour les 3 à 8 ans, interprété par la Caravane Cie : dimanche 30 mars à 11 h salle Eugène Lévêque.

Cette pièce de G. Moncomble et N. Fortier met en scène des personnages issus du quotidien, tous différents mais résidents du même immeuble qui se réunissent autour d'un projet unique : présenter un spectacle de cirque ! La diversité des origines de chacun, des modes de vie et de pensée constituera la richesse de cette aventure où chacun se dépasse pour donner le meilleur de soi-même ■



### Mars-Avril

#### FESTIVAL "ERRANCES" DU 1<sup>er</sup> AU 15 MARS

**Samedi 1 mars** HANDBALL CLUB DU LAC  
Tournoi jeunes - Après-midi Match gala seniors, soirée Salle Omnisports des Ormeaux

**Mercredi 5 HEURE DU CONTE (5-7ANS)**  
10h30 - 11h15 - Bibliothèque de Bouaye

**Dimanche 09**  
ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

**Mardi 11** Municipalité et Collectif  
Spectacles en Retz -  
« CONTES SAGES POUR HOMMES FOUS »  
Salle Eugène Lévêque 20h30

**Mercredi 12 « STORY MAKERS »**  
Heure du conte en anglais (5-7 ans)  
14h Bibliothèque de Bouaye

**Jeudi 13 ASSO. DU LOTISSEMENT**  
DE LA GALIMONDAINE Assemblée générale  
20h30 Salle Eugène-Lévêque

**Samedi 15 HERBAUGES ATHLETIC CLUB (H.A.C)** Foulées d'Herbauges - Départ à 15h  
Salle omnisports des Ormeaux

**STAGE DE DANSE ORIENTALE APRÈS-MIDI**  
Ecole Boscéenne de Musique et de Danse  
Salle de danse des Ormeaux

**Dimanche 16 ELECTIONS CANTONALES**

**STAGE DE DANSE ORIENTALE APRÈS-MIDI**  
Ecole Boscéenne de Musique et de Danse  
Salle de danse des Ormeaux

**Mercredi 19 HEURE DU CONTE (3-4 ANS)**  
10h30 à 11h15 - Bibliothèque de Bouaye

**Mardi 25** Bibliothèque, Caravane C<sup>ie</sup>, EBMD, collèges «LES FACÉTIES DE NASREDDINE HODJA» 20h30 Salle Eugène Lévêque

**Vendredi 28 A.D.G.B.** Assemblée Générale  
20h15 salle du Conseil Municipal

**AMICALE LAÏQUE DE BOUAYE** - Gymnastique  
Compétition régionale Journée  
La Montagne

**BOUAYE AUTREMENT** Assemblée Générale  
20h Salle Eugène Lévêque

**ZÉRO DE CONDUITE** «J'aime beaucoup ce que vous faites» - 20h30 Salle Eugène Lévêque

**Samedi 29 AMICALE LAÏQUE DE BOUAYE**  
Gymnastique Compétition régionale journée  
La Montagne

**A.P.A.M.A.** Assemblée générale  
14h-18h Salle du Conseil Municipal

**ZÉRO DE CONDUITE**  
« J'aime beaucoup ce que vous faites »  
20h30 Salle Eugène Lévêque

**Dimanche 30 CARAVANE COMPAGNIE**  
Spectacle jeune public et famille  
11h Salle Eugène Lévêque

**ZÉRO DE CONDUITE** « J'aime beaucoup ce que vous faites » 15h Salle Eugène Lévêque

Suite p. 8 >>>

## PROGRAMMATION CULTURELLE DES ÉCOLES DU 7 AU 11 AVRIL

**Mercredi 02 HEURE DU CONTE (5-7 ANS)**  
10h30 à 11h15 - Bibliothèque de Bouaye

**Judi 3 LE HÉRON PATCHWORK** Assemblée Générale 20h - Salle Eugène Lévêque

**REPAS DES AINÉS** Municipalité  
12h - Salle de l'Héronnière à St-Aignan

**SPECTACLE «COMMEDIA DELL'ARTE»**  
Collège de Bellestre 12h-18h  
Salle Eugène Lévêque

**Vendredi 4 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
Asso. du lotissement des Rives de Grand Lieu - 20h30 Salle du Conseil Municipal

**Du 5 au 12 LAC d'Herbauges CONCOURS ET EXPOSITION DE PEINTURE** - Salle du Conseil Municipal

**Samedi 5 ZÉRO DE CONDUITE PIÈCE DE THÉÂTRE « MME DOUBTFIRE »**  
journée et soirée Salle Eugène Lévêque

**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL APRÈS-MIDI**  
Herbauges Athletic Club (H.A.C.) Piste d'athlétisme Marche et Relais des Ormeaux

**CONCOURS DE PÉTANQUE EN TRIPLETTE**  
Amicale Laïque de Bouaye 13h  
Complexe sportif des Ormeaux

**Dimanche 06 VENTE DE CARAVANES ET CAMPING CARS JOURNÉE** Amicale Laïque de Bouaye  
Esplanade de l'Edit de Nantes

**Mercredi 09** Municipalité « **STORY MAKERS** » HEURE DU CONTE EN ANGLAIS (5-7 ANS) 14h - Bibliothèque de Bouaye

**Vendredi 11 CONCERT DES ÉLÈVES**  
Ecole Boscéenne de Musique et de Danse  
20h - Salle Eugène Lévêque

**Samedi 12 TOURNOI PRÉLIMINAIRE POUSSINS JOURNÉE** Football Club de Bouaye  
Stade Georges Tougeron

**Du 18 avril au 1<sup>er</sup> mai TOURNOI DE TENNIS** Tennis Club de Bouaye  
Salle de Tennis et Salle des Ormeaux

**Mercredi 18 TOURNOI DES PARENTS 18H**  
Handball Club du Lac  
Salle Omnisports des Ormeaux

**Samedi 19 avril MÉLODIE EN RETZ** - 2 spectacles à Orvault

**Samedi 26 EXPOSITION « DESSINS ET PEINTURE » JOURNÉE** Amicale Laïque de Bouaye  
Bouaye - Dessin - Foyer Marcel Herbreteau

**Dimanche 27 EXPOSITION « DESSINS ET PEINTURE »** Amicale Laïque de Bouaye  
Dessin journée Foyer Marcel Herbreteau

Imprimé sur papier recyclé



## 2 commerces historiques au village de l'Étier

**B**ouaye compte de nombreux commerces que ce soit dans le centre bourg ou sur ses deux parcs d'activité. Mais au village de l'Étier, entre la voie ferrée et le lac, deux sympathiques commerces de service et de proximité perdurent et ce depuis plus d'un siècle et demi.

Gérés par Brigitte DESMAS née Mary, l'alimentation et le café de l'Étier sont un point de rendez-vous incontournable des habitants du hameau et d'une clientèle d'habitants originaires de Bouaye et de Saint-Aignan de Grand lieu. *Ouverts toute l'année, tous les jours de la semaine de 7 h à 13 h et de 15 h à 20 h sauf le dimanche après-midi*, ces deux commerces rendent de nombreux services aux habitants qui trouvent journaux, produits alimentaires et produits d'entretien. Mais ce qu'on vient chercher avant tout ici, c'est de la compagnie et l'authenticité d'un lieu de vie qui appartient à la même famille depuis 1927 ! En effet, la famille Mary est l'une des plus anciennes de Bouaye puisque ses hommes ont été les gardiens du Lac pendant plus de 5 générations. Le doyen, René Mary, aujourd'hui âgé



de 82 ans était maréchal-ferrant jusqu'en 1987. C'était alors sa femme et sa mère qui tenaient les commerces.

En 1977 à la fin de ses études, alors qu'elle a 18 ans, Brigitte DESMAS rejoint le commerce familial qu'elle ne quittera plus. Depuis le départ en retraite de sa mère en 1999, Madame DESMAS gère seule l'épicerie et le café où très peu de modifications ont été réalisées. Une clientèle variée et fidèle fréquente ce lieu ainsi que des clients férus des spécialités de l'épicerie : harengs fumés, morue salée, saurettes. Au bar de l'Étier règne une ambiance chaleureuse et sincère. Alors, quand on demande à Madame DESMAS si la loi anti-tabac dans les lieux publics est bien respectée, elle répond : « rien n'a changé pour moi, personne ne se plaint et mon activité n'a pas été pénalisée ». Nous pouvons découvrir l'ambiance du café de l'Étier à partir de 17 h 30, où les habitués de tous âges se retrouvent pour le plaisir d'être ensemble ■

## NUMÉROS D'URGENCE

NUMEROS D'URGENCE  
MEDECINS ET AMBULANCIERS

**Désormais en cas d'urgence, appeler directement le 15**

PHARMACIE DE GARDE

**A partir de février**, pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, **appelez le 32 37**

## État-civil

### NAISSANCES

Camille CHAILLOU, née le 15/01  
Lia LETOURNEUR, née le 22/01  
Ismail TEKIN, né le 27/01  
Lisa VANVOLSEM, née le 02/02

Plus d'infos sur le web

[www.mairie-bouaye.fr/vie\\_municipale/](http://www.mairie-bouaye.fr/vie_municipale/)

Tél : 02 51 70 55 55

Directrice de la publication : Marie-France Burgaud  
Responsable de la publication : Françoise Arzur  
Rédacteur en chef : Pierre-Jean Drouet  
Conception et création graphique : Square Deshoulières  
Impression : Val Prod - Distribution : Herbauges distribution  
ISSN : 1632-3114

## Prochains rendez-vous de l'amicale des donateurs de sang bénévoles de Bouguenais et ses environs

- **Samedi 12 avril** : loto au Piano'cktail de 16 h 30 à 19 h 30.
- **Judi 17 avril** : don du sang au Piano'cktail de 16 h 30 à 19 h 30
- **Judi 19 juin, 28 août et 13 novembre** de 16h30 à 19h30, Don du sang au Piano'cktail. L'association est heureuse de voir beaucoup de jeunes se mobiliser pour donner leur sang et remercie tous ceux qui restent fidèles à ce geste gratuit et généreux. Pendant les dons, une garderie d'enfants est proposée. *Pour plus de renseignements sur le don du sang, contactez : Gilbert Dubreuil au 02 40 65 40 14* ■

## Cambriolages : restez vigilant

Lutter contre les cambriolages demande à tous d'être particulièrement vigilants aux démarques sauvages ainsi qu'aux véhicules types fourgons, utilitaires, et marcheurs indiscrets. N'hésitez pas à noter l'immatriculation des véhicules suspects et à informer les services de gendarmerie le plus tôt possible ■